



SECTION
FINISTÈRE NORD



NEWSLETTER NUMERO 13 - OCTOBRE 2025

LA RENTREE

LES NOUVEAUX DÉCORÉS

René Jaouen : le 10 mai 2025 à Lanrivouaré, entouré de sa famille, il a été décoré de la Légion d'honneur suite à sa nomination, en novembre 2024, au grade de chevalier. La cérémonie s'est déroulée en présence de René Stéphan et de Claude Martin qui servait notre drapeau

<https://www.letelegramme.fr/finistere/lanrivouare-29290/a-lanrivouare-rene-jaouen-a-ete-decore-de-la-legion-dhonneur-6816041.php>



Viviane Godebert : Viviane Godebert a reçu l'insigne de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, des mains de Gérard Larcher, président du Sénat, le samedi 9 août 2025, en présence de 200 invités, au Cabaret Club de Locmaria Plouzané.

<https://www.smlh29n.fr/remise-de-la-legion-dhonneur-a-viviane-godebert-maire-de-locmaria-plouzane/>

Raymond Lavoué : Le 27 septembre 2025, Sylvie Sturel, Présidente de la SMLH du Finistère nord a remis les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à Raymond Lavoué, âgé de **102 ans**, ancien Gendarme maritime, en présence de nombreuses personnalités civiles ou militaires le 27 septembre 2025.

<https://www.smlh29n.fr/remise-des-insignes-de-chevalier-de-la-legion-dhonneur/>

Un article est paru sur le site national



Faire vivre les comités

<https://www.smlh29n.fr/comites-2/>

Les présidents de comité, ne peuvent, à eux seuls, faire vivre leur comité. Les bonnes volontés sont les bienvenues, tout particulièrement pour assurer la présence de la section aux manifestations patriotiques. N'hésitez pas à prendre l'attache du président de votre comité si vous êtes intéressé(e) et/ou si vous avez des propositions d'actions.

Comité de Brest : Michel Straub michlstraub@orange.fr - Suite à l'invitation du président à l'ensemble des membres du comité, une réunion s'est tenue le mercredi 15 octobre.

Comité de Landerneau-Daoulas : Antoine Desmiers de Ligouyer : antoine.desmiers@notaires.fr

Comité de Morlaix - Huelgoat -Saint-Pol : Jean-Michel Ogès : jmoges@free.fr

Comité de Ploudalmézeau-Saint-Renan : Philippe Tanguy : tanguycoatelez1@outlook.fr

Cérémonies commémoratives du 81ème anniversaire de la libération de Brest

Ces cérémonies se sont déroulées les 9, 16 et 19 septembre. La section était représentée à chacune des cérémonies :

- Le 9 septembre au matin, lors de la cérémonie aux abris, la section était représentée par Michel Straub, président du comité de Brest.

- Le 16 septembre, à 16 heures s'est déroulée la cérémonie de dévoilement de la plaque « Fred Moore » 24 rue du Château. La section était représentée par Jean-Pierre Labonne, vice président et Jacques Launay. Claude Martin servait le drapeau.

- Le 19 septembre : 9 cérémonies ont été organisées dans les lieux emblématiques de la libération de Brest ; La section était représentée par Sylvie Sturel, présidente et Jean-Pierre Labonne, vice-président -

Pour aller plus loin : consulter le site de la section <https://www.smlh29n.fr/ceremonies-commemoratives-du-81eme-anniversaire-de-la-liberation-de-brest/>



Titouan Delaplace, ancien cadet de la gendarmerie, a validé sa formation de porte-drapeau.

L'initiative citoyenne



La section s'engage dans ce dispositif. Pour mémoire : « Tout citoyen peut proposer pour une première nomination dans la Légion d'honneur ou l'ordre national du Mérite, une personne qu'il juge digne de ces distinctions. Cette procédure permet d'identifier au plus près du terrain des personnalités qui œuvrent pour l'intérêt général et qui n'auraient pas été repérées par le maillage territorial traditionnel. La personne concernée doit répondre aux critères d'attribution des ordres nationaux : un engagement au service de la nation dans tout secteur d'activité, d'une durée d'au moins 10 ans pour l'ordre national du Mérite et d'au moins 20 ans pour la Légion d'honneur. »

Il ne faut pas hésiter à faire des propositions sachant que la rédaction du mémoire est faite par la personne qui propose, dite initiateur. Il est conseillé d'échelonner les dossiers dans le temps pour augmenter les chances de réussite. Au sein de la section, le contact pour ce dossier est Jean-Pierre Labonne : jplabonne@aol.com

<https://www.legiondhonneur.fr/fr/les-decorations/comment-est-decore/linitiative-citoyenne>

La conférence du 7 octobre



L'Amiral Launay

« Le droit d'asile : Retour d'expérience d'un président de formation de jugement à la Cour Nationale du Droit d'Asile »

L'Amiral Launay intervenait sur cette thématique dans le cadre du cycle de conférences organisé par la section SMLH29N et l'UBO. Une quarantaine de personnes (légionnaires, membres du Mérite maritime, de l'ONM, de l'UTL de Brest et étudiants) a constitué un public attentif et intéressé, en témoignent les nombreuses questions.

Pour aller plus loin : consulter le site de la section : <https://www.smlh29n.fr/le-droit-dasile-retour-dexperience-dun-president-de-formation-de-jugement-a-la-cour-nationale-du-droit-dasile/>

Soutien aux jeunes méritants : la Fondation Un Avenir Ensemble

Bienvenue à Violette et à son parrain Hervé Dunoyer !

Le mercredi 27 août a été signée la convention de parrainage entre Violette Peuchet qui entre en classe de première et Hervé Dunoyer, son parrain. Violette est scolarisée au lycée Tristan Corbière de Morlaix : <https://www.lyceetristancorbiere.fr/>
C'est le second parrainage signé cette année dans l'établissement. Merci à Thierry Lapalme, proviseur pour son action dans la recherche de filleuls et son accueil.



Formation à la nationalité

La nouvelle session de la formation à la nationalité s'est ouverte le jeudi 2 octobre à Brest et à Quimper. Les auditeurs sont un peu moins nombreux que l'an passé 31 à Brest (dont 6 compagnons d'Emmaüs) et 8 à Quimper.

Les auditeurs inscrits à cette session et ayant déposé un dossier de demande de naturalisation à la préfecture d'Ille et Vilaine ne sont pas concernés par le décret du 15 juillet 2025 qui modifie les conditions d'accès à la nationalité française seront modifiées à compter du 01/01/2026 par :

- le rehaussement du niveau de langue française à B 2;
- la mise en place d'un examen civique pour la naturalisation par décret.

L'arrêté du 10/10/2025 paru au journal officiel précise le programme, les épreuves et les modalités d'organisation de l'examen civique.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052381620>
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051900519>

Nos disparus :

René Cariou (7 juillet)
Gilbert Leclerc (4 août)
Maurice Moulinec 18 août
Jacques Le Guen (20 août)
Nos pensées vont à leur famille et nos remerciements à ceux de nos adhérents qui représentent la section aux obsèques.

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

Gérard Bennet - comité de Brest
Franck Hedin - comité de Ploudalmézeau
Etienne Herfeld - comité de Landerneau-Daoulas
Marc Le Cam - comité de Brest
Nicola Reszkiewicz - comité de Landerneau-Daoulas

A G E N D A

o **4 novembre** : « Le rayonnement international de la Bretagne à travers l'Histoire » par Yves Coativy, professeur à l'UBO

o **12 novembre** : Réunion départementale de la Fondation Un Avenir Ensemble à l'Ecole de Gendarmerie de Châteaulin

o **15 novembre** : remise du Prix National des Apprentis à Paris

o **2 décembre** : « Situation et perspectives au Proche et au Moyen-Orient » par Agnès Levallois, maîtresse de conférences à la Fondation pour la recherche stratégique, spécialiste du Moyen-Orient.

o **28 mars 2026 : Assemblée annuelle** (en raison du calendrier électoral, le report de cette rencontre, initialement prévue le 19 mars, a été validé par décision du bureau du 11 septembre 2025)- Elle se déroulera à **Océanopolis à Brest.**